

Les usages numériques des étudiants dans le cadre de leur formation

Résultats de l'enquête « Premières semaines à l'université 2021-2022 »

Chaque année depuis 2000, l'Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Étudiante (ORIVE) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne mène l'enquête « **Premières semaines à l'université** », réalisée environ deux mois après la rentrée universitaire. En 2021-2022, parmi les 6 222 étudiants inscrits en première année de licence (L1), 4 917 ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 79 %**.

L'édition de cette enquête comportait un module sur une thématique spécifique : il s'agissait d'interroger les étudiants en première année de licence sur leurs **usages numériques dans le cadre de leurs études**. Les questions de ce module ont été élaborées en collaboration avec le Service des Usages Numériques (SUN).

Les résultats présentés dans cette note de synthèse répondent à trois questions : Quelle sont les ressources documentaires que les étudiants utilisent le plus souvent dans le cadre de leurs études ? Comment les étudiants échangent entre eux le plus souvent leurs notes de cours et documents de travail ? Comment les étudiants préfèrent-ils communiquer avec leurs enseignants ?

Quelles sont les ressources documentaires que les étudiants utilisent le plus souvent dans le cadre de leurs études ?

Les étudiants de Licence 1 de Paris 1 utilisent avant tout leurs propres notes et fiches : 63 % s'en servent très souvent et 24 % souvent (Figure 1). Viennent ensuite les ressources trouvées sur internet, utilisées très souvent par

40 % des étudiants et souvent par 38 %. En comparaison, les ressources conseillées par les enseignants, les vidéos de cours et les ouvrages papiers des bibliothèques sont moins utilisés, moins d'un étudiant sur deux les utilise souvent ou très souvent. Cela montre que les L1 s'orientent davantage vers des supports qu'ils produisent eux-mêmes ou qu'ils trouvent en ligne.

Méthodologie de l'enquête

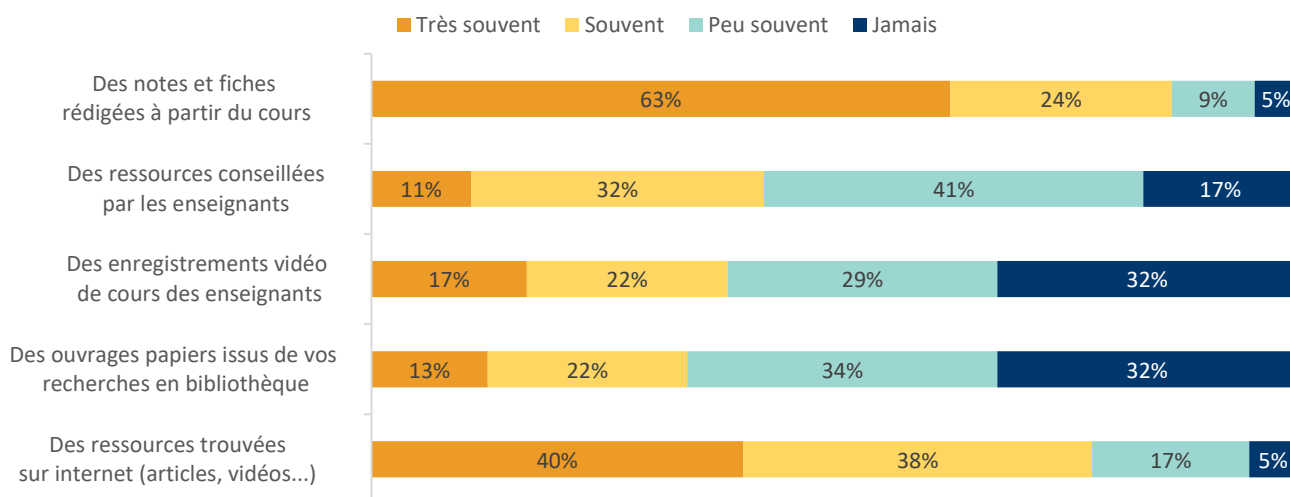
Population : ensemble des étudiants inscrits en contrôle continu en première année de licence à Paris 1 à l'exception des étudiants suivant une formation à distance ou des formations délocalisées à l'étranger.

Mode de collecte : l'enquête a été réalisée en novembre 2021, sous la forme d'un questionnaire papier administré lors d'une séance de TD d'une matière obligatoire de chaque licence.

Précisions méthodologiques :

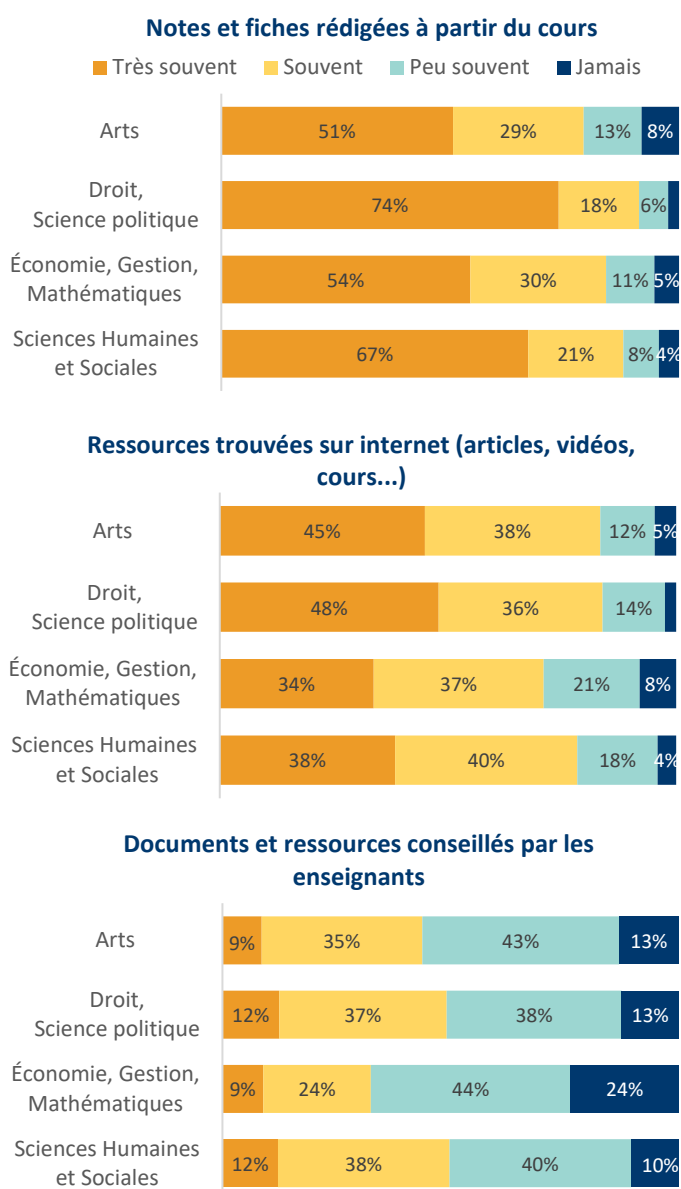
- les pourcentages sont calculés hors non-réponse.
- en raison des arrondis, certains totaux peuvent être inférieurs ou supérieurs à 100 %.

Figure 1 : Fréquence d'utilisation des ressources documentaires

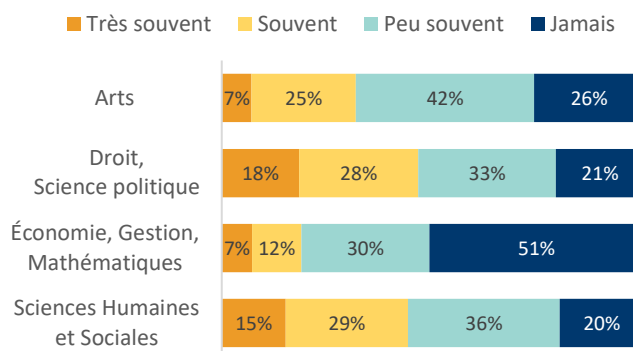


Les pratiques documentaires des étudiants de L1, c'est-à-dire leurs manières de s'informer ou de construire leurs supports de travail, varient selon les domaines, même si ces différences ne concernent pas nécessairement toutes les pratiques. Tout d'abord, les notes et fiches rédigées à partir du cours constituent une pratique centrale, surtout en Droit et Science Politique, où près de trois quarts des répondants utilisent très souvent cette ressource (Figure 2). Plus de deux étudiants sur trois en Économie, Gestion et Mathématiques, ainsi que la moitié des inscrits en Arts, rédigent des notes ou des fiches à partir du cours. De même, la fréquence d'usage des ressources en ligne (articles, vidéos, cours) varie selon le domaine. Les étudiants en Droit, Science politique sont là encore ceux dont l'usage est le plus fréquent, avec quasiment un étudiant sur deux qui les utilisent très souvent, contre un tiers en Économie, Gestion, Mathématiques.

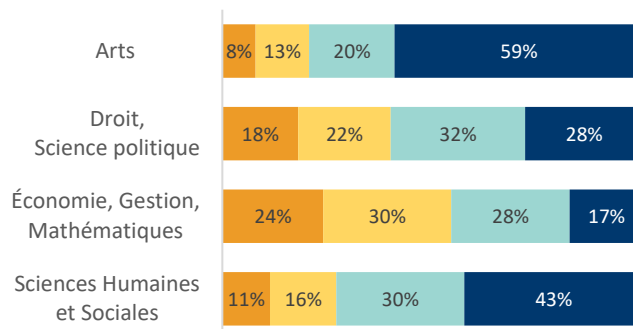
Figure 2 : Fréquence d'utilisation des ressources documentaires par domaine



Ouvrages papiers issus des recherches en bibliothèque (livres, périodiques...)



Enregistrements vidéo de cours des enseignants



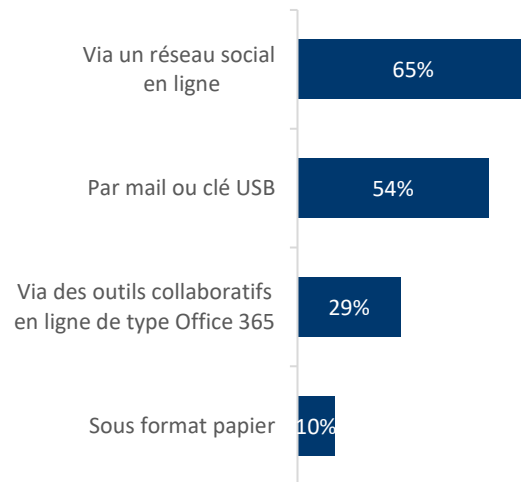
En revanche, les documents recommandés par les enseignants sont peu mobilisés, notamment en Économie, Gestion, Mathématiques où seuls 9 % des étudiants les utilisent très souvent et près d'un quart jamais. En SHS et en Droit, Science politique, on retrouve un usage faible avec 12 % qui les utilisent très souvent. L'utilisation des ouvrages papiers issus des recherches en bibliothèque est aussi minoritaire, surtout en Économie, Gestion, Mathématiques où 51 % des étudiants ne les utilisent jamais. À l'inverse, en Droit, Science politique, 18 % les consultent "très souvent" et 15 % en SHS, où la consultation en bibliothèque semble conserver de l'importance. Enfin, l'enregistrement vidéo des cours reste relativement fréquent en Économie, Gestion, Mathématiques et en Droit, Science politique avec respectivement 24 % et 18 %. Cette pratique, initiée pendant la crise sanitaire avec le déploiement des « amphis virtuels », repose toutefois sur l'autorisation de l'enseignant et la faisabilité liée à des facteurs techniques dans les amphis. En comparaison, en Arts, 59 % des étudiants déclarent ne jamais y avoir recours. On peut supposer que le déroulement de certains cours de pratique en atelier est difficile à virtualiser. Ce dispositif, bien qu'utile pour certains étudiants et domaines, reste donc partiel et soumis à des contraintes qui limitent son usage généralisé.

Comment les étudiants échangent entre eux le plus souvent leurs notes de cours et documents de travail ?

Les échanges de notes de cours et de documents de travail entre étudiants de Paris 1 se font très largement par des moyens numériques. Les réseaux sociaux en ligne sont privilégiés par 65 % des étudiants (Figure 3), soulignant l'importance de ces plateformes numériques pour les étudiants. Viennent ensuite les envois par mail ou les partages par clé USB, mobilisés par 54 % des étudiants, qui restent des modes simples et rapides de transmission de fichiers. Les outils collaboratifs en ligne, comme Office 365, sont utilisés par 29 % des étudiants, potentiellement dans le cadre de travaux de groupe. Enfin, seuls 10 % privilégient le format papier, confirmant la baisse de son usage.

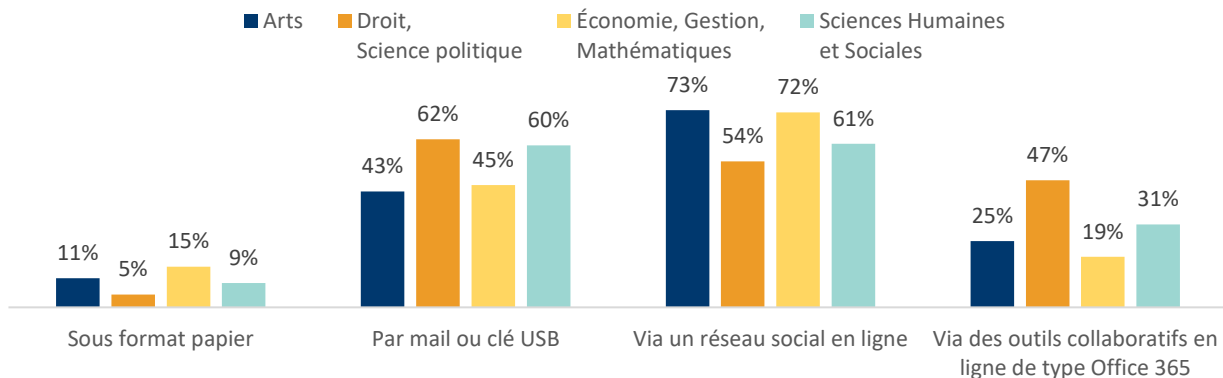
On retrouve la même dynamique par domaine. En effet, les réseaux sociaux en ligne apparaissent comme le principal canal d'échange, pour un peu plus de sept étudiants sur dix en Arts et en Économie, Gestion, Mathématiques (Figure 4). Ce type d'échange est un peu moins courant en Droit, Science politique avec 54 %. L'échange par mail ou par clé USB est important dans les quatre domaines, mais en particulier en Droit, Science politique et en SHS où six étudiants sur dix le privilégient. Ce sont d'ailleurs les moyens d'échange privilégiés en

Figure 3 : Moyen(s) d'échange de documents (plusieurs réponses possibles)



Droit, Science politique. Les étudiants d'Arts et d'Économie, Gestion, Mathématiques, les utilisent quant à eux un peu moins, avec respectivement 43 % et 45 %. Les outils collaboratifs comme Office 365 sont plus mobilisés en Droit, Science politique, avec 47 % l'utilisant contre 19 % en Économie, Gestion, Mathématiques. Enfin, l'échange sous format papier est minoritaire pour tous. Les étudiants semblent privilégier des outils d'échange informels et rapides.

Figure 4 : Moyen(s) d'échange de documents par domaine (plusieurs réponses possibles)

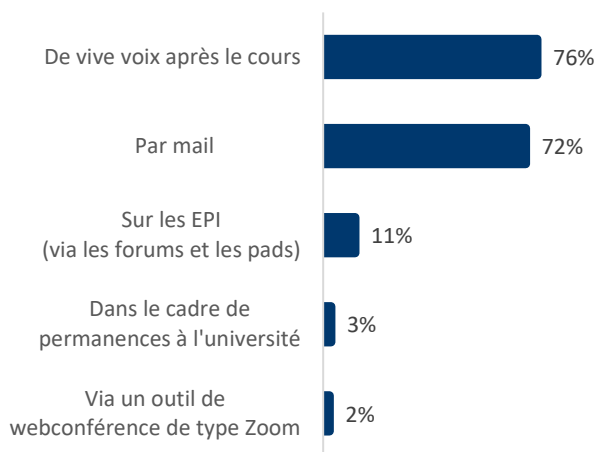


Comment les étudiants préfèrent-ils communiquer avec leurs enseignants ?

Les échanges entre étudiants et enseignants à Paris 1 se font surtout de manière directe et immédiate : 76 % des étudiants déclarent échanger de vive voix après le cours, ce qui montre l'importance du contact direct supposant une meilleure accessibilité (Figure 5). Le mail est également très utilisé, par 72 % des étudiants, confirmant son rôle central dans la vie des étudiants. En revanche, les autres canaux sont très peu sollicités : seuls 11 % des

étudiants passent par les EPI (forums ou pads), 3 % profitent des permanences à l'université, et à peine deux étudiants sur dix utilisent un outil de webconférence comme Zoom. Ces chiffres soulignent que, malgré la diversité des supports numériques disponibles, les étudiants de L1 privilégient avant tout la communication de vive voix ou le mail pouvant être jugés efficace et rapide.

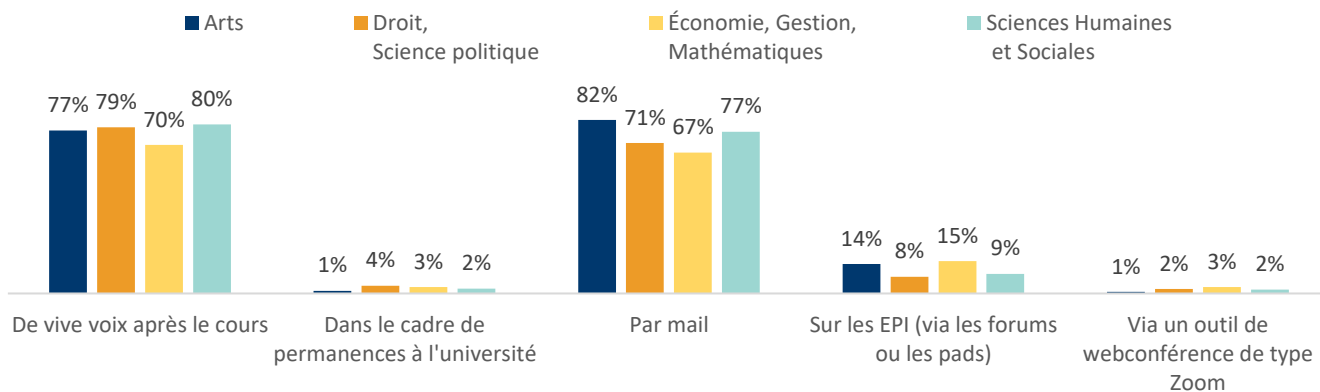
Figure 5 : Moyen(s) de communication des étudiants avec leurs enseignants (plusieurs réponses possibles)



Selon les domaines de formation, on retrouve les mêmes tendances (Figure 6). Les échanges de vive voix après le cours concernent environ huit étudiants d'Arts, de Droit,

Science politique et de SHS sur dix. Tandis qu'en Économie, Gestion, Mathématiques, ils sont un peu moins nombreux, avec environ sept étudiants sur dix. Concernant le mail, il est aussi largement utilisé entre 67 % et 82 % selon le domaine. Les étudiants en Arts se distinguent des autres en étant les seuls à privilégier ce moyen de communication de vive voix qui demeure le mode d'échange le plus utilisé en L1. Les étudiants d'Économie, Gestion, Mathématiques, communiquent quant à eux un peu moins fréquemment que les autres domaines par ces deux canaux de communication. Ils sont 70 % à utiliser le moyen de vive voix et 67 % le mail. Néanmoins, ils sont ceux qui utilisent le plus les plateformes pédagogiques (EPI), avec 15 % d'entre eux y ayant recours. En revanche, les autres canaux restent peu utilisés : les permanences de 1 % à 4 % et la visioconférence de 1 % à 3 % dans tous les domaines. Cela montre que ces dispositifs techniques ne sont pas des pratiques réellement déployées jusqu'à présent dans leur façon de communiquer au quotidien.

Figure 6 : Moyen(s) de communication des étudiants avec leurs enseignants par domaine (plusieurs réponses possibles)



Résumé

Dans le cadre de leurs études, les ressources privilégiées par les étudiants de L1 sont leurs propres notes et fiches, suivies des ressources en ligne. Les notes issues des cours sont centrales en Droit, Science politique et en SHS, et les ressources en ligne particulièrement utilisées en Droit, Science politique et en Arts. Les ouvrages papier issus de leurs recherches en bibliothèque conservent un certain usage en Droit, Science politique et en SHS, mais restent minoritaires ailleurs. Tout comme les vidéos de cours sont relativement fréquents en Économie, Gestion, Mathématiques et en Droit, Science politique. En revanche, les documents conseillés par les enseignants sont peu exploités. L'échange de documents se réalise principalement par les réseaux sociaux, et par le mail ou la clé USB, tandis que l'échange papier est rare. Enfin, la communication avec les enseignants se fait majoritairement de vive voix après le cours et par mails, les autres moyens de communication étant très peu sollicités.

Laureen SEBBANE,
Stagiaire à l'ORIVE

**Observatoire des Résultats, de l'Insertion
Professionnelle et de la Vie Étudiante**

Centre Pierre Mendès France
90, rue de Tolbiac 75013 Paris
01 89 68 49 13 / 49 26

orive@univ-paris1.fr

Outre l'enquête « Premières semaines à l'université », l'ORIVE réalise une enquête sur les conditions d'études des étudiants de L3 ainsi qu'une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master et de licence professionnelle.

Les publications de l'ORIVE sont disponibles sur le site internet : <https://data.pantheonsorbonne.fr/>